

Avis au public

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection de la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale que

La SARL Rinnen Construction a introduit une demande auprès de l'Administration de la gestion de l'eau tendant à obtenir une autorisation en vue d'une modification de l'autorisation EAU-AUT-25-0825 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un bâtiment à usage d'atelier et de stockage à Binsfeld.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU/AUT/25/0825-M25.1

Weiswampach, le 11 juin 2026
Le Bourgmestre La Secrétaire

